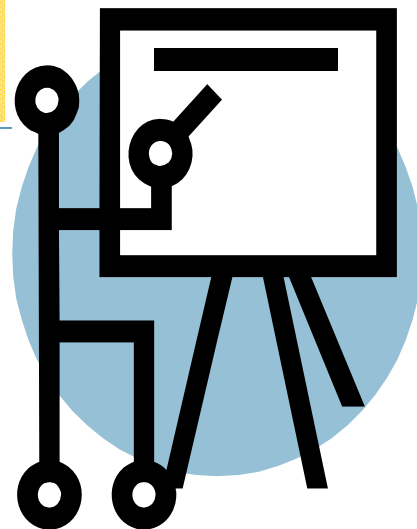




J'ai cherché dans les poèmes  
Comment dire je t'aime.  
J'ai trouvé des mots savants  
Bien trop longs pour mon jeune âge.  
Alors j'ai cherché ailleurs  
Et j'ai trouvé dans mon cœur  
Les mots que tu m'as appris  
Quand j'étais encore petit.  
Maman, je t'aime grand comme ça !  
Je le dis avec mes bras.

## Bonne fête des mères

Dimanche le 11 mai 2014



Date de tombée pour placer une  
annonce pour les organismes  
15 MAI 2014

### Horaire des diverses cueillettes

#### ORDURES MÉNAGÈRES

5 et 19 mai 2014

#### RÉCUPÉRATION

8 et 22 mai 2014

#### Ramassage des gros rebuts

19 mai 2014



### INFOS MUNICIPALES ...

### QUELQUES POINTS

- \* Dépôt et acceptation des états financiers pour 2013;
- \* Dons: \$25 à la polyvalente Le Mistral de Mont-Joli pour l'album des finissants; \$50 à l'hôpital régional de Rimouski - campagne de financement; \$25 à la Fondation Bébé Maxime - levée de fonds;
- \* Approbation des comptes du mois pour un montant de \$60 794.02;
- \* Autorisation de paiement d'un montant de \$970.97 à la firme d'ingénierie BPR pour honoraires professionnels concernant le projet d'aqueduc et d'égout. Ce montant est financé par le retour d'une partie de la taxe d'accise sur l'essence;
- \* Autorisation d'un paiement de \$600 à Michel Deschênes pour prolongation du contrat de la patinoire;
- \* Résolution pour achat d'abat-poussière auprès des Aménagements Lamontagne, saison 2014 - montant de \$8726.60;
- \* Autorisation d'appel d'offres pour achat de matériaux granulaires (pour entretien des chemins);
- \* Abolition du poste de préposé aux travaux publics et création d'un poste d'adjoint au préposé des travaux de voirie et mécanique;
- \* Résolution pour participation de la municipalité aux délibérations relatives à l'exploitation du parc éolien communautaire Bas-Laurentien et adhésion de la municipalité au projet;

- \* Participation de la municipalité à une étude visant la réorganisation de l'offre de services en matière de sécurité incendie sur l'ensemble du territoire de la MRC - aucun frais et aucune obligation;
- \* Désignation de Noëlla Ouellet, conseillère, pour siéger sur le comité d'analyse de la situation de l'école Arc-en-Ciel;
- \* Vente de la souffleuse à neige à la municipalité de St-Charles-Garnier pour un montant de \$8555.55.

\* Vous pouvez consulter les procès-verbaux de la municipalité sur notre site internet.

### Dans ce numéro : Page

Règlement concernant les animaux	2
Semaine de la sécurité civile 2014	2
Comité de développement - Assemblée	2
Le Club des 50 ans et plus	3
Inscription soccer/dernière chance	3
Bibliothèque municipale Gym de la Rédemption	3
Chronique de sécurité - incendie- les dangers de l'électricité	4
Bois de printemps, feux ardents	5
Ça bouge à l'école Arc-en-ciel	6
Offre d'emploi municipal	7
Formation sur la culture des fruitiers Pause-santé psychologique - conférence	8
Semaine de la sécurité civile 2014- suite	9
Répertoire en ligne sur des réalisations Mitissiennes	10

## RÈGLEMENT CONCERNANT LES ANIMAUX APPLICABLE PAR LA SQ

La municipalité désire rappeler aux citoyens quelques points du règlement concernant les animaux. **Constitue une infraction :**

- \* Le fait de laisser aboyer ou hurler un chien de manière à importuner le voisinage;
- \* Avoir la garde d'un chien ayant attaqué un animal ou un être humain;
- \* Avoir la garde d'un chien de race bull-terrier, straffordshire bull-terrier, américain bull-terrier, américain straffordshire terrier ou chien hybride issu d'une de ces races (pitt-bull);
- \* Avoir la garde d'un chien qui attaque ou qui est entraîné à attaquer, sur commande ou par un signal, un être humain ou un animal;
- \* Avoir la garde d'un chien méchant, dangereux ou ayant la rage;

- \* Avoir la garde d'un animal sauvage;
- \* **Avoir laissé errer un animal dans un endroit public ou sur une propriété privée autre que celle du propriétaire de l'animal;**
- \* **Avoir omis de retenir un chien au moyen d'une laisse d'une longueur maximale de 2 mètres dans un endroit public;**
- \* Étant le gardien d'un chien qui a mordu une personne, avoir omis d'en aviser le service de police dans un délai de 24 heures;
- \* De plus, tout gardien d'un animal se trouvant dans une rue ou un parc doit enlever les excréments et les déposer dans un sac ou un contenant;

Une infraction à ce règlement est passible d'une amende de 100\$ pour une première offense.

## Semaine de la sécurité civile 2014

Du 4 au 10 mai 2014, la Semaine de la sécurité civile se déroulera sous le thème « *La nature ne pardonne pas! Ne soyez pas à sa merci!* » pour rappeler que le Québec n'est pas à l'abri des sinistres, comme des vents violents, une inondation ou un tremblement de terre.

En tant que citoyen, j'ai des responsabilités. Je m'informe sur les sinistres qui peuvent se produire dans ma localité. Je me prépare aussi à y faire face. Par exemple, j'ai en tout temps chez moi assez d'eau et de nourriture non périssable pour au moins 3 jours.

### Pourquoi 3 jours?

Lors d'un sinistre, je pourrais avoir à me débrouiller sans les services essentiels comme l'électricité ou l'eau potable. Ma réserve d'eau et de nourriture me permettra de subvenir à une partie de mes besoins pendant au moins 3 jours... (Suite page 9)

Source: [www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-civile](http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-civile)

## Gros Rebut

Il y aura ramassage des gros rebuts:

**Lundi le 19 mai 2014**

Les articles qui ne seront pas ramassés sont:

- \* Pneus;
- \* Batteries;
- \* Bouteille de propane;
- \* Fer;
- \* Matériaux de construction et de rénovation.



## Comité de développement

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Mardi le 20 mai 2014

à

19 h00

Au local du comité

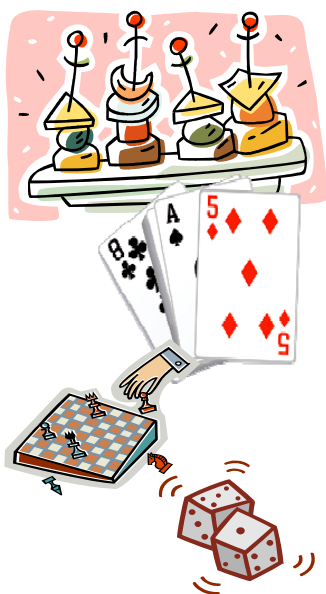
207 rue Principale

Sainte-Jeanne d'Arc

*Il nous fera plaisir de vous rencontrer !*



## CLUB DES 50 ANS ET PLUS DE SAINTE-JEANNE D'ARC



Le club des 50 ans et plus remercie tous ceux qui ont participé au dîner de la cabane à sucre.

Le 29 avril

Dîner à notre local: «réservez votre place».

Suivra la réunion générale pour se terminer avec des jeux de la vie active. Nous vous attendons en grand nombre.



Prochaine rencontre de secteur à Les boules le 7 mai prochain.

Pour information :

Noëlla 418 776 5426

Liselle 418 776-5658



## SOCCER À SAINTE-JEANNE D'ARC



### DERNIÈRE CHANCE

Journée d'inscription : 1<sup>ER</sup> MAI 2014.

De 13h00 à 16h30

Alors faites vite. Il reste encore **des places disponibles**.

Les souliers à crampons ne sont pas obligatoires.

Les protège-tibias sont à conseiller mais ne sont pas obligatoires.

Pour inscription: en personne ,au 205 principale, Sainte-Jeanne d'Arc ou téléphonez au 418 776-5660.

«À la fin de la journée,  
tu ne dois jamais dire  
"j'aurais dû faire",  
"j'aurais pu faire" ou  
"j'aurais aimé faire".  
À la fin de la journée,  
tu dois dire "j'ai fait!"»

LesBouesProvences.com

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE de SAINTE-JEANNE D'ARC



### HORAIRE POUR MAI ET JUIN

Mardi de 13h30 à 16h00

Et jeudi de 19h00 à 20h00

Abonnement à la bibliothèque municipale

**C'EST GRATUIT !!**

N'hésitez pas à faire vos demandes spéciales.

Nouveautés à tous les mois.

Responsable : Raymonde Lévesque  
418 776-5273

## GYM DE LA RÉDEMPTION



### HORAIRE

Du lundi au vendredi  
de 13 H 00 À 20 H00

Coût: 20 \$ /mois

Étudiant: 15 \$/mois

Quotidien : 2 \$

Vie active: (gratuit)

Pour information : 418 776-2336

L'entraînement,

une bonne habitude à prendre.

Bienvenue à tous !



## CHRONIQUE DE SÉCURITÉ-INCENDIE

### LES DANGERS DE L'ÉLECTRICITÉ



Les dangers de l'électricité sont partout et ne sont pas à négliger. Un cordon de rallonge surchargé, une installation électrique mal entretenue, et c'est le feu qui vous guette!

#### LES CORDONS DE RALLONGE ET LES CÂBLES



- Utilisez des rallonges avec disjoncteur incorporé.
- N'employez pas de cordons de rallonge de façon permanente, débranchez les après usage.
- Gardez les cordons de rallonge à la vue. Ne les cachez pas sous les tapis ou derrière les meubles, et ne les faites pas passer à travers un mur ou sous une porte.
- Évitez d'enrouler un cordon de rallonge lorsqu'il est branché. La chaleur dégagée au cœur de l'enroulement peut endommager la gaine protectrice et provoquer un arc électrique. Utilisez un cordon de rallonge plus court.
- N'appliquez pas de peinture sur les cordons de rallonge et les câbles, car la peinture assèche leur gaine. Celle-ci, en se fissurant, pourrait provoquer un arc électrique pouvant causer un incendie.
- Remplacez tout cordon endommagé ou dégageant de la chaleur.
- Ne suspendez pas un cordon de rallonge sur un crochet ou sur un clou.
- Cessez d'utiliser un appareil dont le câble dégage de la chaleur et dont la gaine présente des signes d'usure.
- Ne laissez pas pendre un appareil électrique à son câble.



Faites installer des prises additionnelles par un maître électricien si une rallonge ou une prise multiple est nécessaire en permanence

#### LES FICHES, LES PRISES DE COURANT SIMPLES ET LES PRISES MULTIPLES

- Tirez sur la fiche pour débrancher un appareil et non sur le câble.
- Ne coupez pas la troisième dent d'une fiche, elle est nécessaire pour la mise à la terre de l'appareil.
- Assurez-vous que les prises de courant de la salle de bain et celles de l'extérieur possèdent un disjoncteur intégré. Les prises de courant extérieures doivent aussi posséder un couvert protecteur.
- Assurez-vous qu'aucune fiche n'est coincée ou écrasée derrière un meuble.
- Ne branchez sur des prises multiples que des appareils à faible consommation comme une lampe de table, un radio-réveil ou la télévision



#### AGIR EN CITOYEN AVERTI, ÇA PASSE PAR LA PRÉVENTION !

Source: <http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-incendie/prevenir-incendie>  
Surveillez nos prochaines chroniques de sécurité-incendie

# Bois de printemps, feux ardents

Salut! Vous êtes un humain? Mon père m'avait dit que vous étiez des animaux bizarres. Qui est mon père? Vous l'avez connu l'été dernier. C'est Bois-Joli, le roi de la forêt. Moi, je suis son fils, Bois-de-Velours. Il m'a dit que vous, les humains, causiez beaucoup de dommages à notre forêt en y mettant trop souvent le feu.

Hier, j'ai vu un drôle d'oiseau. Tout jaune et énorme! Il faisait un de ces vacarmes! Papa m'a dit que c'était une invention des hommes : un avion. Celui-là crache de l'eau. Vous l'appellez « avion-citerne ». Il sert à arroser les incendies de forêt. Pourquoi est-ce que

je vous parle d'incendies en cette saison? Savez-vous que le printemps est aussi propice aux incendies de forêt que la fin de l'été ou l'automne? Eh oui! Quand le temps est ensoleillé, chaud et venteux, le nombre d'incendies provoqués par l'homme augmente. Ce sont généralement les résidants qui habitent près des zones boisées, qui allument les feux. Et ces feux, malheureusement, se propagent trop souvent aux forêts.



DANGER D'INCENDIE AUJOURD'HUI

Durant l'été et l'automne, les incendies de forêt sont majoritairement causés par les activités récréatives en forêt. Par contre, dès la fonte des neiges, les résidants s'adonnent à une activité bien printanière : le brûlage. Les feux de camp, de joie, d'artifice, les feux de la Saint-Jean, les brûlages d'abattis à la suite du défrichage d'un terrain en vue d'une construction et les brûlages de déchets à la suite du nettoyage d'un terrain en sont des exemples. Ces feux peuvent se propager aux bâtiments situés à proximité ainsi qu'à la forêt.

Savez-vous que près du quart des incendies de forêts sont allumés par des brûlages domestiques? En avril et en mai, ces brûlages causent la moitié des incendies forestiers. Au printemps, seulement quelques heures d'ensoleillement suffisent pour assécher l'herbe ou tout autre combustible de surface et rendre ainsi la forêt environnante extrêmement vulnérable. Très tôt en saison, le danger d'incendie est plus élevé dans les terrains dégagés, où il y a davantage de petits combustibles bien secs, car la verdure n'est pas encore installée. Voilà pourquoi, dès qu'il est disponible, généralement vers la mi-mai, vous devez consulter l'indice de danger pour connaître les risques d'incendie en forêt. Lorsqu'il est modéré en forêt, il est accru dans les champs. Il faut donc attendre que l'indice-ô-mètre indique *Bas*. Par contre, avant la mi-mai, prenez le temps d'aviser la municipalité de votre intention de faire du brûlage et assurez-vous d'en obtenir la permission.

Si on vous permet de faire du brûlage, vous devez respecter des règles bien simples pour éviter une catastrophe. D'abord, surveillez la vitesse et la direction du vent, faites un amas à brûler d'une hauteur inférieure à 2,5 mètres (8 pieds) et assurez-vous d'avoir sur place l'équipement et les personnes nécessaires pour maîtriser et éteindre le brûlage. Ensuite, aménagez un coupe-feu jusqu'au sol minéral. La largeur de votre coupe-feu doit être d'au moins cinq fois la hauteur de l'amas.

Pourquoi creuser jusqu'au sol minéral? Parce qu'il ne faut jamais faire de brûlage sur de la terre noire, car elle est composée de matière végétale en décomposition. Or, cette matière est combustible et peut brûler en profondeur, ce qui rend le travail d'extinction plus difficile. Il faut creuser et utiliser beaucoup plus d'eau pour éteindre le feu logé en profondeur. Enfin et surtout, exercez une surveillance constante du brûlage jusqu'à son extinction finale.

Comme vous le voyez, être prévoyant, c'est facile et sécuritaire. Vos demeures sont ainsi protégées. et la mienne aussi. Soyez vigilants!

Bois-de-Velours



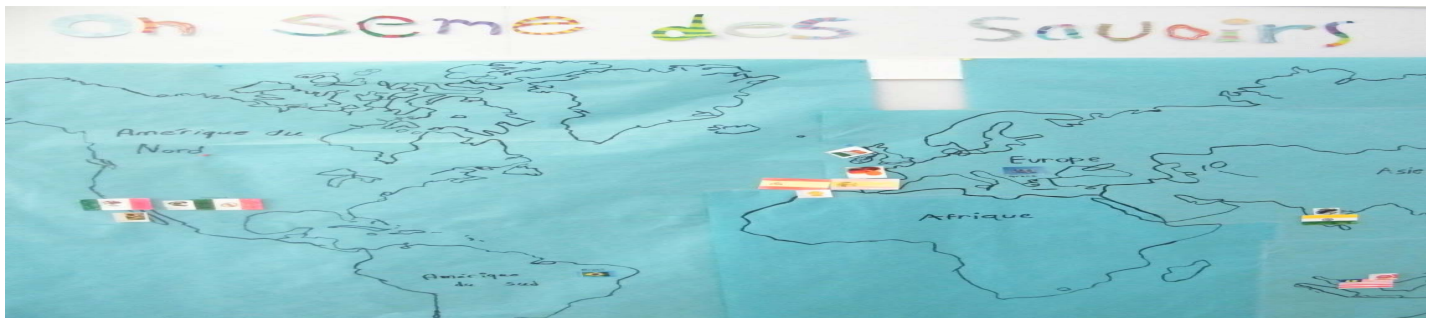
## Méto Croque Santé

Dernièrement, l'école de l'Arc-en-Ciel a touché une bourse de 1 000\$ pour un projet présenté dans le cadre du programme Méto Croque Santé qui a vu le jour en 2012.

Les élèves de l'école ont gagné 1 000\$ grâce à leur projet « Je découvre de nouvelles saveurs ». Le programme Méto Croque Santé a pour but d'encourager les jeunes à développer de saines habitudes alimentaires, en s'engageant dans la réalisation d'un projet proposé par leur école, qui aura un impact positif sur leur milieu familial, scolaire ou communautaire.

Avec le Programme Méto Croque Santé, Méto espère démontrer aux jeunes qu'il est simple, agréable et savoureux de bien manger, et de les encourager à adopter le plus tôt possible des habitudes de vie saines, qui les accompagneront toute leur vie.

Depuis déjà quelques semaines, les élèves découvrent de nouveaux aliments. En équipe de deux, ils sélectionnent un fruit ou un légume qu'ils désirent découvrir. Après avoir effectué leur choix, ils doivent faire une recherche sur ce dernier ainsi que sur son pays de provenance.



Les élèves ont représenté une carte mondiale afin de situer la provenance des aliments.

Zakary Leblanc (élève de 1<sup>ère</sup> année) et Léa Ouellet (élève de 6<sup>e</sup> année) nous ont présenté la carambole. Ce fruit provient du Japon.

Leur appréciation :

«J'ai aimé son goût.» (Léa)



«C'était délicieux ! » (Zakary)

Maya Leblanc (élève de 2<sup>e</sup> année) et Antoine Dubé (élève de 5<sup>e</sup> année) nous ont fait découvrir l'aubergine. Selon leurs recherches, ce légume nous arrive de l'Inde.

Leur appréciation :

«Je n'ai pas aimé sa texture.»(Antoine)

« Je n'ai pas aimé le goût.» (Maya)



Bonne dégustation !

# MUNICIPALITÉ DE STE-JEANNE D'ARC

## OFFRE D'EMPLOI

### ANIMATEUR/ANIMATRICE DE TERRAIN DE JEUX

#### **PRINCIPALES FONCTIONS:**

- Animer les activités et veiller à la bonne participation et à la motivation des enfants;
- Faire respecter les règles de sécurité et d'hygiène et assurer un encadrement sécuritaire lors des activités;
- Planifier , organiser et réaliser un programme d'activités;
- S'assurer d'avoir tout le matériel nécessaire au bon fonctionnement des activités;
- Prévenir tout incident;
- Agir convenablement et promptement en situation d'urgence.

#### **EXIGENCES**

- Être âgé de 15 à 30 ans (inclusivement) au début de l'emploi;
- Être inscrit comme étudiant à temps plein au cours de l'année d'études précédente;
- Envisage de retourner aux études à temps plein au cours de l'année d'études suivante;
- Entregent, dynamisme, sens des responsabilités, motivation.



**DURÉE DE L'EMPLOI** : 6 semaines

**SALAIRE OFFERT:** 10.35\$ de l'heure

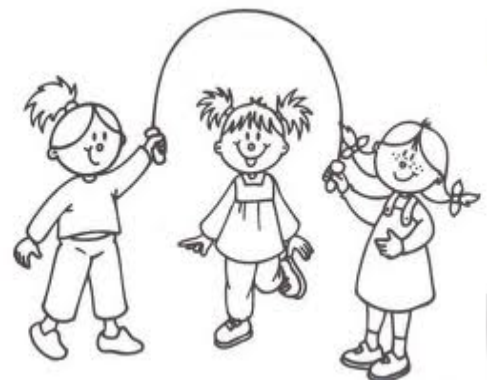
**NOMBRE D' HEURES PAR SEMAINE** : 35.00

#### **CONDITIONS DIVERSES:**

- L'employé devra être disponible pour les 6 semaines, à compter du 30 juin jusqu'au 9 août 2014;
- Être disponible pour une fin de semaine de formation qui aura lieu avant le début du camp;
- Occasionnellement, l'horaire peut être modifié pour prévoir une activité en soirée avec les jeunes.

Les personnes intéressées par ce poste doivent faire parvenir leur curriculum vitea **au bureau municipal de Ste-Jeanne d'Arc, 205 rue Principale, C.P. 40 , Ste -Jeanne d'Arc, G0J 2T0.**

**DATE LIMITE:** Lundi le 28 avril à 16h30



# Société d'horticulture de Saint-Charles-Garnier

Le Collectif agricole organise une formation sur la culture des fruitiers originaux tels que les pommiers, poiriers, cerisiers, abricotiers, arbres à noix, arbres muriers, à La Rédemption. Il reste encore cinq places à combler pour la formation qui aura lieu le samedi 12 juillet à La Rédemption.

S'il y a plus d'inscriptions, nous formerons un autre groupe de 15 à 20 personnes, vous pouvez donner votre nom, numéro de téléphone ainsi que votre adresse courriel avant le 30 avril à la Société d'Horticulture au numéro 418 798-4213.

Le **coût de cette formation sera entre 45 \$ et 60 \$** tout dépendant du nombre d'inscriptions.

Vous pouvez consulter le site web des Collectifs régionaux en formation agricole pour vous donner une idée du plan de cours suggéré.

<http://formationagricole.com/detailformation.asp?qCours=4324>

Mario Potvin, Président

Société d'horticulture de Saint-Charles-Garnier



## CONFÉRENCE POPULAIRE

**Mercredi 7 mai 2014**

**De 19 h 00 à 21 h 00**

**Hôtel Rimouski**

**225, René-Lepage, Rimouski**

**Inscrivez-vous en appelant au 418 723-6416 ext.0.**

On entend souvent dire : « C'est important de prendre une pause ». Suffit-il de s'asseoir dans notre fauteuil préféré pour que ce soit ressourçant ? Et... doit-on se reposer ? Se ressourcer ? Être silencieux ou discuter ? En fait, il existe plusieurs sortes de pauses psychologiques et celle qui nous fera du bien est celle dont nous avons besoin. Lors de cette conférence, nous parlerons de :

- \* Pourquoi une pause psychologique? Est-ce vraiment important?
- \* Les différents types de pauses psychologiques.
- \* Comment identifier quand on en a besoin.
- \* Comment identifier le type dont on a besoin.

Conférencière invitée: Mme Karène Larocque, psychologue en auto-développement.

Cette activité est réalisée dans le cadre de la 63e Semaine Nationale de la Santé Mentale par l'association canadienne pour la santé mentale, filiale du Bas-du-fleuve dans le cadre de son mandat régional en promotion et prévention en santé mentale.

Admission  
générale  
Gratuite

Prendre une pause

« santé-psychologique »





## Articles essentiels en cas de situation d'urgence

### À LA MAISON

Ayez en tout temps à la maison les articles suivants :

- **Eau potable** — deux litres par personne par jour, pour au moins trois jours
- **Nourriture non périssable** — provision pour au moins trois jours

## Articles essentiels en cas de situation d'urgence

### À LA MAISON

Ayez en tout temps à la maison les articles suivants :

- **Ouvre-boîte manuel**
- **Radio à piles** — piles de rechange
- **Lampe de poche** — piles de rechange
- **Chandelles**
- **Briquet ou allumettes**
- **Trousse de premiers soins**— antiseptiques, analgésiques, bandages adhésifs, compresses de gaze stériles, ciseaux, etc.

Pour encore plus de précaution :

- **Sifflet** — pour signaler votre présence aux secouristes
- **Masques antipoussières** — pour filtrer l'air contaminé

Ces articles essentiels permettront à vous et votre famille de subsister pendant les 3 premiers jours d'une situation d'urgence. Ce délai de 3 jours est le temps que pourraient prendre les secours pour venir en aide aux sinistrés ou que pourraient mettre les services essentiels à se rétablir.

## ARTICLES À EMPORTER EN CAS D'ÉVACUATION

En cas d'évacuation de votre domicile, par exemple lors d'une panne de courant prolongée, d'une alerte d'inondation ou d'un tremblement de terre, les articles suivants pourraient vous être très utiles :

- Médicaments
- Articles pour l'hygiène – brosses à dents, serviettes, savon, papier hygiénique
- Vêtements de rechange
- Couvertures
- Argent
- Clés de voiture et de maison
- Pièces d'identité
- Articles pour bébés – lait maternisé, couches jetables, biberons
- Articles pour animaux domestiques – nourriture, médicaments, laisse

### Conseils :

- Mettez à l'avance ces articles dans un sac à dos ou un bac.

Si vous êtes une personne à mobilité réduite, n'oubliez pas votre canne, marchette ou fauteuil roulant.



## MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JEANNE D'ARC

205 rue Principale, C.P. 40  
Sainte-Jeanne d'Arc, (Québec)  
G0J 2T0

Téléphone : 418-776-5660  
Télécopie : 418-776-5660  
Messagerie : [stejeanne@mitis.qc.ca](mailto:stejeanne@mitis.qc.ca)  
Rédaction et mise en page : Louise Boivin, directrice générale  
et Kathy Perreault, adjointe administrative

Retrouvez-nous sur le Web!

[www.municipalite.sainte-jeanne-darc.qc.ca](http://www.municipalite.sainte-jeanne-darc.qc.ca)

## Jours et heures d'ouverture du bureau municipal

**Lundi, mardi, jeudi et vendredi**  
**De 09h00 à 12h00**  
**et**  
**13h00 à 16h00**

**Fermé le mercredi**



## PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

**Lundi le 5 mai 2014**  
**20h00**

**BIENVENUE à TOUS !**

## UN RÉPERTOIRE EN LIGNE SUR DES RÉALISATIONS MITISSIENNES

La MRC de La Mitis a procédé à la mise en ligne d'un outil interactif. Il permet aux citoyens, aux municipalités et aux intervenants en développement de consulter les projets financés depuis 2003 par la MRC de La Mitis et réalisés sur le territoire.

Chaque projet est présenté par un résumé et par une fiche détaillée. Les informations qui y sont diffusées concernent le promoteur, les objectifs et la description du projet ainsi que des photographies. Il est possible de faire des recherches à partir de la carte de La Mitis ou par un moteur de recherche permettant de filtrer selon des catégories prédéfinies.

L'outil a été conçu dans le but de montrer le dynamisme du milieu et de servir de référence aux groupes qui veulent initier de nouveaux projets. Nous y retrouvons les projets financés par les principaux programmes de la MRC de La Mitis que sont le Pacte rural, le Fonds culturel mitissien et le Fonds de soutien aux territoires en difficultés.

« J'encourage les gens à aller consulter ce nouveau répertoire », a déclaré le préfet Noël Lambert. « Toutes ces réalisations témoignent de l'engagement et de la passion qui nous animent pour rendre notre milieu de vie plus riche, plus dynamique et faire de La Mitis un endroit où il fait bon vivre. »

Vous pouvez consulter ce nouvel outil à l'adresse suivante : <http://mitis.qc.ca/culture-et-ruralite> dans la section « Soutien financier, répertoire des projets financés ».

Pour information: Marcel Moreau, Directeur général  
MRC de La Mitis - Tél. 418 775-8445